



## CONSEIL PORTUAIRE de BIGANOS

### Réunion du 30 septembre 2025

La réunion du Conseil Portuaire de Biganos s'est tenue le 30 septembre 2025 à 14h30 à la Maison de la Nature du port des Tuiles, sous la présidence de Monsieur Bruno LAFON, Maire de Biganos.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>PRESENTS</b>	Bruno LAFON Sébastien DELBOUSQUET Daniel DUBOURG Sébastien LARRIEU	Alain BALLEREAU Éric WISNIESWSKI
<b>EXCUSE(E)S</b>	Jean GALAND David LAMOUREOUS Laurent REVOLAT	Vincent CURSAN

#### AUTRES PARTICIPANTS

Cyril CLEMENT, Directeur du SMPBA  
Thierry DAVID - SMPBA  
Christelle LAMARQUE - SIBA  
Alizée BOURGES -CRCAA  
Delphine MARTINS - PNMBA

#### Excusé(e)s :

Jean-François BOUDIGUE, Vice-Président du SMPBA  
Olivier LABAN - CRCAA  
Matthieu CABAUSSSEL - CRCAA  
Delphine CATHALA - DDTM  
Philippe SALVAGNAC - DDPP  
Sabine JEANDENAND - SIBA  
Franck MAZEAS - PNMBA

Monsieur Jean GALAND, empêché d'assister à la séance de ce jour pour raison médicale, est remplacé dans ses fonctions de Président du Conseil Portuaire par son suppléant Monsieur Bruno LAFON, Maire de Biganos.

Monsieur Bruno LAFON ouvre la séance du Conseil Portuaire 2025 de Biganos, en accueillant les participants au sein de la Maison de la Nature, au port des Tuiles.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Cyril CLEMENT, qui excuse les autres personnes n'ayant pu être disponibles pour cette réunion, rappelle le cadre réglementaire d'un Conseil Portuaire puis commence la présentation de l'ordre du jour.

## **I. Le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon**

Ce premier point évoque l'actualité du SMPBA, en termes de réorganisation suite à l'incendie du siège le 31 décembre 2024 et notamment l'instruction d'un appel à concours en vue de sa reconstruction et de son adaptation aux besoins de regroupement des services administratifs du Syndicat Mixte.

Un point Ressources Humaines est également fait sur les mouvements de personnel : nouvelles arrivées, départs et recrutements en cours. Le nouvel organigramme est d'ailleurs présenté à l'assemblée.

Il est ensuite fait part des actualités et des chiffres représentatifs du fonctionnement général du SMPBA, en termes d'occupation de domanialité, de police portuaire, de communication et de réunions de travail collaboratives avec les différentes entités partenaires :

Démarches et instructions en cours pour l'acquisition de terrains à Biganos et Lanton, dossier environnemental du port à sec à La Teste de Buch, expérimentation du passage d'un navire du SMPBA en mode hybride avec assistance électrique (Manœuvrabilité, ancre virtuelle, respect environnemental,...) et consultation pour des études techniques, environnementales et de faisabilité dans la perspective d'envisager la conception et la construction d'un navire pour l'entretien de la navigabilité dans les ports et les chenaux.

Sur ce dernier point, il est rappelé que la réalisation des dragages est soumise aux conditions budgétaires, à la programmation calendaire et à la valorisation des sédiments après leur extraction.

M. Cyril CLEMENT précise qu'il s'agit bien là d'engager une démarche consultative afin d'obtenir des éléments techniques et environnementaux, avec la perspective d'envisager la conception et la construction d'un navire qui permettrait l'entretien régulier des ports et chenaux, améliorant ainsi la navigabilité en complément des dragages réalisés en partenariat avec le SIBA. Constat déjà positif sur les ports de Cassy et Biganos, dans la cadre d'une première expérience avec le SIBA et le Département de la Charente Maritime. La conception d'un navire présent sur le Bassin d'Arcachon serait un plus en termes de régularité d'intervention, mais ne peut se faire qu'avec des études techniques, environnementales et de faisabilité.

M. Cyril CLEMENT affirme que les élus(e)s du SMPBA ont à cœur d'engager des réflexions en vue d'apporter des solutions satisfaisantes à l'ensemble des usagers des ports, soucieux de leurs temps de sortie sur le plan d'eau.

Sur les périmètres du SMPBA, il est constaté une légère baisse d'activité sur le plan d'eau (-75 contrats au global) et que l'on répond favorablement à toute demande de corps-mort. Sur le domaine terrestre, la baisse est liée essentiellement à des regroupements d'AOT. Une baisse est également ressentie pour les inscriptions sur les listes d'attente, tous ports confondus.

Il est précisé qu'une réflexion a été engagée cet été à l'initiative du SMPBA, en lien avec les professionnels du nautisme et de l'ostréiculture, pour évoquer la part variable de la redevance pour les entreprises à vocation commerciale, sans qu'aucune décision n'ait bien évidemment été actée.

La redevance, actuellement à 1,35% du Chiffre d'Affaires H.T., ne bougera pas en 2026 bien que ce taux reste inférieur à ce qui est appliqué sur le domaine privé. Cette réflexion partagée sera menée dans l'esprit d'un accord « gagnant-gagnant », étant donné que les redevances contribuent directement aux travaux réalisés sur les ports.

Le bilan sur l'activité de la Police Portuaire met en exergue 166 procès-Verbaux pour non-respect de la réglementation, 162 courriers de mise en demeure, 19 injonctions et quelques procédures en cours au Tribunal Administratif.

Il est précisé que les demandes de renouvellement plan d'eau et corps-morts sont en cours, avec pour date limite de dépôt des dossiers le 1er décembre 2025. Pour rappel, ces démarches se font désormais de manière dématérialisée sur le portail Alizée.

En 2025 :

- 6 attributions terrestres ont été réalisées à Biganos, avec une attention particulière portée sur les cabanes non-entretenues, pouvant amener à un non-renouvellement si rien n'est entrepris après des relances d'interventions. Il est par ailleurs demandé une communication plus importante sur le délai de dépôt des candidatures par rapport à la date du CT-AOT, méconnue des potentiels candidats.

- 40 attributions de places ont été réalisées sur liste d'attente pour le plan d'eau. 34 personnes sont actuellement inscrites, la durée d'attente se réduit pour obtenir une place sur les ports boïens.

Cette année, il y a eu 62 demandes de manifestations sur l'ensemble des ports, essentiellement en période estivale, 12 sur Biganos cette année, +3 par rapport à 2024.

Un point est présenté sur l'activité du port à sec à La Teste de Buch avec une forte activité dès le mois d'avril.

## **II. Budget 2025 en cours**

Un point est fait sur la situation budgétaire, en termes de recettes et de subventions perçues ou en cours d'instruction puis sur la station d'avitaillement de Fontainevieille, pour laquelle est annoncée la programmation d'un nettoyage en 2026.

En termes de recettes, le montant des redevances à la date du présent conseil est de 2 889 273 € et la dotation de transfert de charges du Département de la gironde est en attente de versement pour 1,8 M€. Il est rappelé que cette dotation est réglementaire et fixe et qu'elle constitue une charge obligatoire pour le Département, dans le cadre du transfert de charges à la création du SMPBA.

Les emprunts restent cependant une charge importante à hauteur d'1 M€, dont les emprunts historiques du Département et des communes ainsi que les deux grosses opérations à Ostréa Edulis à Gujan-Mestras et au Bétey à Andernos-les-Bains.

Le Syndicat Mixte poursuit ses recherches de subventions auprès de différents organismes et administrations pour la réalisation de projets comme la mise en place de corps-morts innovants dans le cadre des renouvellements des zones de mouillages sur Andernos-les-Bains et Lanton et la construction du port à sec à La Teste de Buch ...

La capacité d'investissement et de dragage du Syndicat Mixte est pour 2026 d'environ 2,5 M€, encore faible au regard des travaux qu'il reste à réaliser sur les 16 ports dont il a la gestion.

Les pistes d'évolution sont notamment une meilleure valorisation du Domaine Public, la maîtrise des subventions allouées aux associations et une participation de ces dernières lors de manifestations « lucratives ».

Une présentation des budgets de fonctionnement et d'investissement est faite à l'assemblée avec une attention particulière sur les montants engagés en matière d'entretien-maintenance et d'investissement. En effet, le pourcentage de 98% du budget engagé montre que le Syndicat Mixte est dans une politique opérationnelle et que l'ensemble des ressources financières est utilisé.

## **III. Tarification 2025 et 2026**

Après en avoir évoqué les grandes lignes, M. Cyril CLEMENT présente les différentes redevances perçues en 2025, à l'échelle de tout le périmètre du SMPBA puis comparativement à 2024 concernant les ports de Biganos.

Le nombre d'AOT sur Biganos en 2025 est de 244 pour le plan d'eau, 2 pour les places de passage, 22 sur liste d'attente et 92 AOT terrestres, représentant un montant total des redevances au 15 septembre de 57 k€ H.T., montant réellement perçu par le SMPBA.

Les principales propositions de modifications de la tarification 2026 sont présentées aux membres du Conseil Portuaire, dont notamment :

- L'augmentation moyenne de 3% sur les linéaires du plan d'eau ;
- Les revalorisations liées au passage en catégorie supérieure pour les aménagements réalisés au Bétey et au ponton patrimoine de Larros ;
- La « linéarisation » des passages à la nuitée dans les ports et aux mouillages ;
- Les AOT « retraité patrimonial » sont contenues (1,15€ / 2,35€ / 3€) pour 2026. Si les montants proposés ne feront pas débat pour l'année 2026, Le SMPBA sera bien évidemment attentif à ces lignes à l'avenir.

- Plusieurs légères revalorisations sont présentées à l'assemblée, liées à l'occupation du domaine terrestre.
- ...

Après avoir été présentée lors des Conseils Portuaires des six communes, cette tarification sera soumise au vote du Conseil Syndical de décembre 2025.

#### **IV. Travaux**

**Depuis le transfert de gestion au SMPBA en 2021, 574 k€ ont été investis sur les ports de Biganos.**

##### Les travaux terminés ou en cours :

Opérations prégnantes d'entretien des espaces verts en début de saison au port de Biganos (Adapei) et acquisition de matériel (5k€) ;

- La hauteur des herbes sur le port de Biganos est souvent l'objet de remontées auprès du Syndicat Mixte. La satisfaction des usagers est parfois différente de l'attrait paysager du site.

Entretien de la navigabilité au port de Biganos (70k€) ;

Reprise des voiries sur le port de Biganos et port des tuiles (8k€) ;

Achats divers pour régie (1000€) ;

Acquisition terrain Port de Biganos (30k€).

- Une relance est actuellement en cours auprès du notaire.

**Total 2025 : 114 k€ TTC**

##### Les travaux entretien / maintenance :

Pour l'entretien et la maintenance sur les ports de Biganos, 50 demandes ont été recensées, 39 sont actuellement terminées et 11 sont toujours en cours.

Diverses interventions de maintenance sur l'ensemble des trois ports.

##### Les travaux à venir :

Une intervention est programmée début 2026 pour éradiquer l'invasion de la Jussie par une entreprise spécialisée ;

Suite de l'instruction de l'appel à concours en vue de la reconstruction et de l'adaptation du siège du Syndicat Mixte ;

Mise en œuvre d'un ponton flottant au port des Tuiles ;

Sécurisation de la voirie du port des Tuiles ;

Aménagement du stationnement au port de Biganos ;

Amélioration de la « zone vie » au port des Tuiles (garde-corps, bancs, poteau EDF).

#### **V. Dragage**

Le constat est très positif suite à l'entretien de la navigabilité sur le port de Biganos, dans la cadre d'une première expérience avec le SIBA et le Département de la Charente Maritime.

Madame Christelle LAMARQUE précise que le dossier « loi sur l'eau » afférent aux opérations de Jetting délivre une autorisation pour 3 ans, dans la limite d'une opération par an et moins de 10 marées (2 à 3 heures par marée). Les interventions déjà réalisées sur le bassin, notamment sur Biganos, ont permis un gain de 20 à 50 cm de bathymétrie, selon les zones car le niveau n'est pas régulier.

Monsieur Daniel DUBOURG précise que sur Biganos tout dragage est impossible tant que les berges ne sont pas refaites et que le manque d'entretien de navigabilité de la Leyre affaiblit le débit de cette dernière qui permettrait une meilleure chenalisation vers le Bassin.

## **VI. Questions diverses**

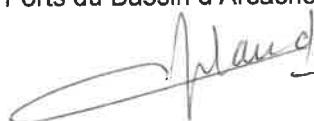
- Une remarque est faite sur le manque de visibilité du panneau « interdiction d'accoster », situé sur le plan d'eau mais placé trop haut pour les navigateurs.
- La réfection de la cale de mise à l'eau du port de Biganos n'est actuellement pas programmée car peu de mises à l'eau sont recensées, bien que la gratuité d'accès engendre beaucoup de monde l'été.

## **Calendrier**

- Le prochain CT-AOT aura lieu début janvier 2026, parallèlement à la commission de cultures marines, selon les dossiers de candidature présentés.
  - Le prochain Conseil Syndical du SMPBA se déroulera le 17 décembre, à Lanton.
- 

L'ordre du jour étant épuisé, M. Bruno LAFON remercie l'ensemble des participants pour leur présence, la séance est levée à 15h30.

Le Président du Syndicat Mixte  
des Ports du Bassin d'Arcachon



Jean GALAND